

# Vers une recomposition du Levant

**L**e tsunami arabe et ses répliques sont en train de donner le coup de grâce aux frontières artificielles mises en place par l'accord franco-britannique Sykes-Picot de 1916. Le premier coup a été porté par l'éviction de Saddam Hussein en 2003. L'unité de l'Irak, maintenue par la terreur au nom du nationalisme arabe, a été remise en cause par les trois entités sous-jacentes du pays : chiite, sunnite et kurde. L'Irak et ses voisins auraient pu survivre dans les frontières de la décolonisation si un État de droit, traitant ses citoyens sans discrimination plutôt que selon leur appartenance religieuse ou ethnique, avait vu le jour.

Or la dictature exercée par un homme et son clan prédateur n'a fait que détruire la notion même de citoyenneté et exacerber l'appétit de revanche chez les victimes. C'est ainsi que la cruauté de la dictature héréditaire des Assad qui recourent à la terreur, aux chars, à l'aviation et aux missiles balistiques pour le « maintien de l'ordre », a fini par susciter une détermination inouïe chez leurs victimes. Après tant d'acharnement, comment les alaouites et les sunnites pourraient-ils envisager un avenir commun ?

La Syrie post-conflit ne ressemblera en rien à celle héritée à l'indépendance. Le conflit a poussé chaque communauté à rejoindre sa région d'origine, à l'exception

des chrétiens qui ne disposent d'aucune zone sûre. La colère et la méfiance sont telles qu'un retour en arrière est imaginable dans un avenir proche. D'autant plus que les radicaux de chaque camp y ont pris le pouvoir. On le voit avec Assad, dont les opposants alaouites restent inaudibles ; la communauté étant persuadée qu'elle n'aura point de salut sous le règne d'Al-Nosra qui a prêté allégeance à al-Qaïda et qui les qualifie de « *noçairis hérétiques qu'il faudra convertir à l'islam* ». Al-Nosra a fini par marginaliser l'opposition bien plus nombreuse, plus modérée, mais moins structurée, de l'Armée syrienne libre.

Aussi, la « purification confessionnelle » aux abords de Homs, qu'Assad voudrait annexer au pays

Les précédents de Chypre, de l'ex-Yougoslavie ou du Darfour font jurisprudence. Le Kurdistan syrien, adossé sur son modèle irakien, a pris le chemin de son émancipation

alaouite pour en faire son cordon ombilical avec le Hezbollah au Liban, a pour vocation de dessiner les frontières intérieures de la Syrie ; les alaouites disposent de l'arme chimique, en guise d'ultime dissuasion. Il est néanmoins difficile de prédire si les futures entités vont s'engager dans une guerre d'usure, s'entendre pour créer une fédération ou encore fonder des États distincts.

La Syrie est devenue le théâtre d'un conflit régional par procuration qui engage des puissances sunnites et chiites soutenues à divers degrés par la Russie, les États-Unis et l'Europe. L'accord qui y mettra fin sera parrainé par les principales puissances du XXI<sup>e</sup> siècle. Si Moscou s'acharne à protéger le régime alaouite, qui lui a concédé une base navale à Tartous, un accord Kerry-Lavrov prendrait le relais de Sykes-Picot pour reconfigurer les frontières régionales. La Russie agirait ainsi pour sécuriser l'« Alaouistan » dès lors que le futur régime d'Assad aura fini de tracer ses frontières en incluant Homs. C'est alors que nous assisterions au déblocage du Conseil de sécurité de l'ONU avec l'adoption d'une résolution permettant le déploiement de Casques

bleus entre les entités syriennes. Les précédents de Chypre, de l'ex-Yougoslavie ou du Darfour font jurisprudence. Le Kurdistan

syrien, adossé sur son modèle irakien, a pris le chemin de son émancipation.

Cette dynamique est irréversible car poussée par la querelle théologique toujours vivace entre les sunnites et les chiites ; les alaouites étant considérés, depuis 1972, comme une branche du chiisme. Elle aura des retombées profondes sur le Liban, la Jordanie voire la Turquie qui s'est

dépêchée de réviser sa politique à l'égard de sa composante kurde.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, cette région a connu la création de l'État d'Israël, qui se mue en État Juif. Après l'effondrement de l'URSS, nous avons assisté à l'émergence de l'Arménie, à la disparition de la Yougoslavie dans un bain de sang et à la naissance de nouveaux États sur ses décombres. À l'inverse, la Tchécoslovaquie a connu une scission sans un seul coup de feu.

Rien ne garantit que les valeurs adoptées par les futurs États en vue soient plus respectueuses des droits de l'homme – et surtout des droits de la femme ainsi que des minorités – que celles des régimes détestables qui s'écroulent sous nos yeux. Les formations politiques en vogue sont fondées sur la religion davantage que sur les valeurs citoyennes. Malheureusement, aucun courant libéral et transcommunautaire n'a pu encore s'imposer.

Au Levant et jusqu'en Égypte, le fait communautaire constitue un obstacle à l'émergence d'un État de droit. Toutefois, la résilience de la jeunesse et des sociétés civiles en Tunisie et en Égypte permet d'espérer que, désormais, pour les sociétés du Levant, le combat n'est pas perdu d'avance face aux dictatures militaires ou théocratiques. N'insultons pas l'avenir, car un sursaut est toujours possible.

\* Dernier ouvrage : « *Le Tsunami arabe* », Fayard, 2011.



ANTOINE BASBOUS

L'auteur, directeur de l'Observatoire des pays arabes\*, prédit un éclatement des frontières héritées de la décolonisation en Syrie et en Irak.